



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 juillet 2017  
19 heures 00

-----

RS/NGM

N° 002163

Aménagement Urbain  
- Conseil  
Départemental de  
Vaucluse -  
contractualisation  
2017.

Affiché le :

Le mardi 11 juillet 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 5 juillet 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe)

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale),  
La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Considérant** la délibération N° 2017-33 du vendredi 31 mars 2017 définissant la mise en place d'une contractualisation de transition sur l'exercice 2017 à destination des communes de plus de 5000 habitants.

Après avis favorable de la commission Travaux-Aménagement -Territoire - Sécurité et de la commission des Finances,

**Vu** l'article L1111-10, alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet au département de contribuer au financement des opérations dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes ou leurs groupements ;

Madame le Maire propose d'approuver la mise en œuvre pour la commune d'Apt la contractualisation avec le Conseil Départemental du Vaucluse pour un montant total de 92 325 €

Dans le cadre de la contractualisation, la commune d'Apt propose les 10 projets suivants :

1. Restauration d'œuvres d'art : tableaux du Musée et du chœur de la Cathédrale et d'un ex-voto en maquette de bateau : dans le cadre d'un accord avec la DRAC, la commune a mis en place une politique de restauration de son patrimoine et plus particulièrement de ses objets classés.
2. Aménagement parking
3. Sites conteneurs
4. Chauffage de la gendarmerie. Les chaudières actuelles étant obsolètes et dans le cadre de la politique de la Commune pour le développement durable et plus particulièrement la lutte contre les pertes énergétiques, un certain nombre de chaudières seront remplacées dans cet équipement.
5. Numériques dans les écoles : une politique en faveur de l'éducation est menée conjointement avec l'Education Nationale avec la mise en place de vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles de la ville.
6. Eclairage public : dans la continuité de la politique de développement durable et d'économie d'énergie, les éclairages publics seront changés par des éclairages LED avec minuteur.
7. Mise en conformité de la berge du plan d'eau.
8. Tennis : dans le cadre de sa politique de mise en conformité des équipements sportifs, la réfection des 2 terrains de tennis du plan d'eau est devenue une nécessité.
9. Maison de la Boucheyronne mise à niveau accessibilité. Cet équipement de vacances sera mis en conformité d'accessibilité handicap.
10. Stade Viton- Phase 1 : le stade sera mis en conformité par rapport aux normes du district de football pouvant accueillir dans de bonnes conditions la pratique sportive d'un niveau supérieur.

Il est à noter que la contractualisation avec le Département finance au maximum 40 % du montant HT du montant subventionnable et selon des thématiques très réduites.

La part d'autofinancement (hors T.V.A.) de la commune devra être au moins égale à 20 % des financements publics apportés aux projets.

Les opérations pouvant prétendre à subventions contractuelles concerneront des projets d'investissement qui devront prendre en compte les axes prioritaires d'intervention du Département portant sur les domaines suivants (A chaque thématique correspond une lettre qui est reportée dans la proposition de financement) :

- Renforcement de polarité (A),
- Accessibilité aux services en lien avec le schéma départemental (B),
- Développement de l'attractivité en lien avec les schémas départementaux (numérique, tourisme, espaces...) (C)
- Transition écologique et énergétique (D),
- Protection et valorisation du patrimoine (E)
- Mobilité durable (F),
- Contrats de Ville (G),
- Cohésion sociale et citoyenneté (H).

Les 92 325 € de la contractualisation sont répartis de la manière suivante :

CONTRACTUALISATION CD 84 Année 2017	Dépenses		Recettes		
	HT	TTC		HT	%
<b>1 Restauration Tableaux et bateau (E)</b>	70 833 €	85 000 €	DRAC	32 791 €	46,3
			<b>Département</b>	<b>23 875 €</b>	<b>33,7</b>
			total financement public	56 666 €	80
			autofinancement	14 167 €	20
Total	70 833 €	85 000 €	Total	70 833 €	
<b>2 Aménagement parking (A)</b>	22 500 €	27 000 €	<b>Département</b>	<b>9 000 €</b>	<b>40</b>
			total financement public	9 000 €	40
			autofinancement	13 500 €	60
Total	22 500 €	27 000 €	Total	22 500 €	
<b>3 Sites conteneurs (D)</b>	33 333 €	40 000 €	Département	<b>13 333 €</b>	<b>40</b>
			total financement public	13 333 €	40
			autofinancement	20 000 €	60
Total	33 333 €	40 000 €	Total	33 333 €	
<b>4 Gendarmerie (chauffage) (D)</b>	22 750 €	27 300 €	<b>Département</b>	<b>9 100 €</b>	<b>40</b>
			total financement public	9 100 €	40
			autofinancement	13 650 €	60
Total	22 750 €	27 300 €	Total	22 750 €	
<b>5 Numérique dans les écoles (C)</b>	9 574 €	11 489 €	<b>Département</b>	<b>3 829 €</b>	<b>40,0</b>
			total financement public	3 829 €	40
			autofinancement	5 745 €	60
Total	9 574 €	11 489 €	Total	9 574 €	
<b>6 Eclairage public (D)</b>	16 667 €	20 000 €	<b>Département</b>	<b>6 666 €</b>	<b>40</b>
			total financement public	6 666 €	40
			autofinancement	10 001 €	60
Total	16 667 €	20 000 €	Total	16 667 €	
<b>7 Mise en conformité berges du plan d'eau (D)</b>	8 333 €	10 000 €	<b>Département</b>	<b>1 323 €</b>	<b>15,88</b>
			total financement public	1 323 €	15,88
			autofinancement	7 010 €	84,12
Total	8 333 €	10 000 €	Total	8 333 €	
<b>8 Tennis réfection deux terrains (H)</b>	88 786 €	106 543 €	<b>Département</b>	<b>12 743 €</b>	<b>14,4</b>
			Contrat ruralité phase 1	30 000 €	33,8
			CRET -REGION (prorata)	28 285 €	31,9
			total financement public	71 028 €	80
			autofinancement	17 758 €	20
Total	88 786 €	106 543 €	Total	88 786 €	
<b>9 Mise en conformité handicap du site La Boucheyronne</b>	16 667 €	20 000 €	<b>Département</b>	<b>6 666 €</b>	<b>40</b>
			CCPAL	4 999 €	30
			total financement public	11 665 €	70
			autofinancement	5 002 €	30
Total	16 667 €	20 000 €	Total	16 667 €	
<b>10 Rénovation Stade VITON (H) Clôture</b>	51 486 €	61 783 €	<b>Département</b>	<b>5 790 €</b>	<b>11,2</b>
			Contrat ruralité phase 1	14 997 €	29,1
			FRAT REGION (prorata)	15 400 €	29,9
			FFFA Amateur	5 000 €	9,7
			total financement public	41 187 €	80
			autofinancement	10 299 €	20
Total	51 486 €	61 783 €	Total	51 486 €	
			<b>Total contractualisation culture patrimoine</b>	<b>23 875 €</b>	<b>25,9</b>
			<b>Total contractualisation de base</b>	<b>68 450 €</b>	<b>74,1</b>
			<b>TOTAL contractualisation CD 84</b>	<b>92 325 €</b>	

## LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ

**Approuve** la contractualisation avec le Conseil départemental du Vaucluse pour une somme globale de 92 325 €,

**Approuve** la répartition financière sur les 10 projets présentés ci-dessus,

**Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017

**Sollicite** pour la réalisation des 10 projets présentés ci-dessus, la contractualisation de transition 2017 mise en place par le Département de Vaucluse

**Autorise** Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**